

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42490

présenté par

Mme Fiat, M. Lachaud, M. Corbière, M. Coquerel, M. Bernalicis, Mme Obono, M. Mélenchon,
M. Prud'homme, M. Larive, M. Quatennens, Mme Panot, Mme Ressiguiier, Mme Autain,
Mme Rubin, M. Ratenon, Mme Taurine et M. Ruffin

à l'amendement n° 26732 de M. Jumel

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.